

Avis de constitution

SOCIETE « MMK TRANSPORT » en abrégé « MK TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
PETRO IVOIRE NON LOIN DE VICTOR LOBAD, Lot 561, Ilot
20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/10/2024 , et enregistrés le 15/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MMK TRANSPORT » en abrégé «
MK TRANSPORT »

Objet : -TRANSPORT
-TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES
- LOCATION ET VENTE DE VEHICULES D'
OCCASION
- COMMERCE GENERAL ;
- TRANSFERT D'ARGENT (ORANGE MONEY, MTN
MOBILE MONEY, MOOV MONEY) WAVE ;
- IMPORT-EXPORT ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
PETRO IVOIRE NON LOIN DE VICTOR LOBAD, Lot 561, Ilot
20

Dirigeant(s) M SANOGO LADJI MIKAILOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12897 du 11/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76512/GTCA/RC/2024 du 11/12/2024

